

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB**

**Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis**

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes *Abderrazak GABSI et Abderrazak SOUEI*

---

## Société Tunisienne de Banque

## BILAN

Arrêté au 30 juin 2024

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Actifs</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT *	5.1	194 652	197 301	179 804	8,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	567 308	1 034 016	546 853	3,7%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	10 118 620	10 771 399	10 514 697	(3,8%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial *	5.4	370 402	909 972	438 685	(15,6%)
AC5 - Portefeuille d'investissement *	5.5	2 640 350	1 604 712	2 339 511	12,9%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	154 468	152 766	154 119	0,2%
AC7 - Autres actifs (**)	5.7	291 362	428 234	404 113	(27,9%)
<b>Total des actifs</b>		<b>14 337 162</b>	<b>15 098 400</b>	<b>14 577 782</b>	<b>(1,7%)</b>
<b>Passifs</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	815 642	2 113 767	1 077 234	(24,3%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	341 981	594 831	581 591	(41,2%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle *	5.10	10 631 101	9 682 870	10 177 463	4,5%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	634 141	624 425	670 851	(5,5%)
PA5 - Autres passifs *	5.12	698 628	890 346	868 869	(19,6%)
<b>Total des passifs</b>		<b>13 121 494</b>	<b>13 906 239</b>	<b>13 376 008</b>	<b>(1,9%)</b>
<b>Capitaux propres</b>					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	776 875	-
CP2 - Dotation de l'Etat	5.13	-	-	-	-
CP3 - Réserves	5.13	322 848	297 311	296 845	8,8%
CP4 - Actions propres	5.13	(5 536)	(5 536)	(5 536)	-
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	21 392	21 853	21 392	-
CP6 - Résultats reportés (**)	5.13	85 646	61 136	61 597	39,0%
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	14 443	40 522	50 601	(64,4%)
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>1 215 668</b>	<b>1 192 161</b>	<b>1 201 774</b>	<b>1,2%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>14 337 162</b>	<b>15 098 400</b>	<b>14 577 782</b>	<b>(1,7%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

(\*\*) Données au 30/06/2023 et données au 31/12/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

## Société Tunisienne de Banque

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2024

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<strong>Passifs éventuels</strong>					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 418 667	1 507 154	1 480 666	(4,2%)
HB2 - Crédits documentaires		504 159	521 484	599 693	(15,9%)
<strong>Total des passifs éventuels</strong>	6.1	<strong>1 922 826</strong>	<strong>2 028 638</strong>	<strong>2 080 359</strong>	<strong>(7,6%)</strong>
<strong>Engagements donnés</strong>					
HB4 - Engagements de financements donnés		141 352	141 649	115 199	22,7%
HB5 - Engagements sur titres		26	26	26	-
<strong>Total des engagements donnés</strong>	6.2	<strong>141 378</strong>	<strong>141 675</strong>	<strong>115 225</strong>	<strong>22,7%</strong>
<strong>Engagements reçus</strong>					
HB7 - Garanties reçues		2 821 931	2 747 923	2 856 800	(1,2%)
<strong>Total des engagements reçus</strong>	6.3	<strong>2 821 931</strong>	<strong>2 747 923</strong>	<strong>2 856 800</strong>	<strong>(1,2%)</strong>

## Société Tunisienne de Banque

## ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2024

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés *	7.1	476 608	524 863	1 060 179	(9,2%)
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	69 031	66 214	139 416	4,3%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	41 997	61 839	90 450	(32,1%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	107 268	61 281	157 930	75,0%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>694 904</b>	<b>714 197</b>	<b>1 447 975</b>	<b>(2,7%)</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées *	7.5	(371 743)	(368 802)	(750 829)	(0,8%)
CH2 - Commissions encourues *		(7 177)	(5 264)	(12 067)	(36,3%)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(378 920)</b>	<b>(374 066)</b>	<b>(762 896)</b>	<b>(1,3%)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	7.6	<b>315 984</b>	<b>340 131</b>	<b>685 079</b>	<b>(7,1%)</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(114 569)	(98 011)	(234 242)	(16,9%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(5 755)	(7 027)	(11 762)	18,1%
PR7 - Autres produits d'exploitation *	7.9	1 079	935	1 579	15,4%
CH6 - Frais de personnel *	7.10	(115 574)	(112 615)	(217 875)	(2,6%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(45 614)	(52 641)	(102 814)	13,3%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 294)	(6 829)	(14 295)	(21,5%)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>27 257</b>	<b>63 943</b>	<b>105 670</b>	<b>(57,4%)</b>
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	1 084	(125)	7 347	967,5%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(11 582)	(21 402)	(51 963)	45,9%
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>16 759</b>	<b>42 416</b>	<b>61 054</b>	<b>(60,5%)</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(2 316)	(1 894)	(10 453)	(22,3%)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>14 443</b>	<b>40 522</b>	<b>50 601</b>	<b>(64,4%)</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt) (**)		(18 835)	(27 292)	(27 292)	31,0%
<b>Résultat après modification comptable</b>		<b>(4 392)</b>	<b>13 229</b>	<b>23 309</b>	<b>(133,2%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

(\*\*) Données au 30/06/2023 et données au 31/12/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

## Société Tunisienne de Banque

## ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 juin 2024

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		621 957	595 012	1 228 144	4,5%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(376 401)	(395 587)	(765 844)	4,9%
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		7 427	1 947	(858)	281,5%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		248 551	55 075	363 466	351,3%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		447 168	(213 518)	311 409	309,4%
Titres de placement		(124 840)	(1 424)	(203 357)	(8666,9%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(112 641)	(29 838)	(96 503)	(277,5%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(55 545)	95 213	(111 393)	(158,3%)
Impôt sur les bénéfices		(29 930)	(33 219)	(151 506)	9,9%
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>8.1</b>	<b>625 746</b>	<b>73 661</b>	<b>573 558</b>	<b>749,5%</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		97 375	54 961	158 678	77,2%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(291 927)	(148 787)	(160 964)	(96,2%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(8 207)	(22 039)	(30 633)	62,8%
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>8.2</b>	<b>(202 759)</b>	<b>(115 865)</b>	<b>(32 919)</b>	<b>(75,0%)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Rachat d'actions propres		-	(28)	(28)	100,0%
Remboursement d'emprunts		(44 621)	(41 030)	(43 723)	(8,8%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		7 413	34 723	70 016	(78,7%)
Remboursement dotation de l'Etat		(40 000)	(40 000)	(40 000)	-
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements</b>	<b>8.3</b>	<b>(77 208)</b>	<b>(46 335)</b>	<b>(13 735)</b>	<b>(66,6%)</b>
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>345 779</b>	<b>(88 539)</b>	<b>526 904</b>	<b>490,5%</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(698 025)	(1 224 929)	(1 224 929)	43,0%
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>8.4</b>	<b>(352 246)</b>	<b>(1 313 468)</b>	<b>(698 025)</b>	<b>73,2%</b>

## Société Tunisienne de Banque

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 juin 2024

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

## 1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 148 agences, 204 distributeurs automatiques de billets-DAB, 11 directions régionales et 2 succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 Juin 2024 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
<b>A - ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>153 887 925</b>	<b>769 440</b>	<b>99,04%</b>
L'État Tunisien	111 189 317	555 947	71,56%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	11 828 713	59 144	7,61%
Rachat de la Banque de ses Titres	686 985	3 435	0,44%
Personnes Physiques	11 774 449	58 872	7,58%
<b>B - ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>1 487 075</b>	<b>7 435</b>	<b>0,96%</b>
Personnes Morales	1 382 570	6 913	0,89%
Personnes Physiques	104 505	523	0,07%
<b>TOTAL</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100,00%</b>

## 2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2024 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

## 3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

#### 3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

#### 3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

#### 3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période arrêté au 30 juin 2024 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe 2, 3 et 4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

#### 3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; leur montant s'élève au 30 Juin 2024 à 12 921 mD.

### 3.1.5- Les provisions sur les engagements

#### i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
0	Actifs courants	0%
1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
2	Actifs incertains	20%
3	Actifs préoccupants	50%
4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

#### ii. Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents notamment la circulaire de la BCT n°2024-01 du 19 Janvier 2024, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

#### iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.



### 3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

#### 3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- ▶ Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- ▶ Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- ▶ Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- ▶ Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- ▶ Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

##### i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatés soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- ▶ La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières ;

- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers ;
- ▶ La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéficiaires, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

## ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

## iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

## iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

### 3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- ▶ Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois ;

- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

**i. Les titres de transaction :**

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

**ii. Les titres de placement :**

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

### **3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

### **3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes**

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IFRS 9. Il

est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

### 3.5 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- ▶ Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- ▶ Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- ▶ Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### 3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

### 3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%
-Le droit au bail	5%
-Mob-bureau hors exploitation	10%
-Immeubles hors exploitation	2%
-Matériel outil hors exploitation	10%

(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er janvier 2008.

La Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application du § 41 la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

### 3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

### 3.9 - Retraitements des données pour les besoins de comparabilité

Dans le but d'assurer une meilleure présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2024, des retraitements ont été effectués au niveau de la STB pour la situation intermédiaire au 30/06/2023 et pour l'exercice clos au 31/12/2023. Ces retraitements sont présentés au niveau du tableau suivant :

#### 3.9.1- Retraitements des données pour la situation intermédiaire au 30/06/2023

Rubrique	Solde publié au 30/06/2023	Impact modification comptable au 30/06/2024 (a)	impact modification comptable au 31/12/2023 (b)	impact reclassement (c)	solde après retraitement au 30-06-2023
<b>Bilan</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	179 241		-	18 060	197 301
AC4 - Portefeuille-titres commercial	907 047		2 925	-	909 972
AC5 - Portefeuille d'investissement	1 603 307		1 405	-	1 604 712
AC7 - Autres actifs	472 117	(4 342)	2 093	(41 634)	428 234
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	(9 656 891)		-	(25 979)	(9 682 870)
PA5 - Autres passifs	(913 796)	(14 493)	(11 609)	49 553	(890 346)
CP6 - Résultats reportés	88 429	(18 835)	(8 457)	-	61 136
CP7 - Résultat de l'exercice	37 252		3 270	-	40 522
<b>Etat de résultat</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	521 104		-	3 759	524 863
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(369 176)		-	373	(368 802)

CH2 - Commissions encourues	(4 890)	-	(373)	(5 263)
PR7 - Autres produits d'exploitation	4 695	-	(3 759)	936
CH6 - Frais de personnel	(115 886)	3 270	-	(112 615)

**a- Impact modification comptable au 30/06/2024**

Il s'agit de l'impact d'ajustement des charges fiscales imputables aux exercices 2019 et 2020 résultant des travaux de la vérification fiscale approfondie.

**b- Impact modification comptable au 31/12/2023**

La STB a procédé à des redressements comptables, constatés par le biais du compte modifications comptables affectant les résultats reportés s'élèvent à 8 457 mDT.

Ces redressements concernent des charges sur primes variables, les produits d'étalements sur les titres de placement et les titres d'investissements (BTA) et la reprise sur provision sur fonds gérés.

**c- Reclassement entre les rubriques des états financiers**

Dans le but d'assurer une meilleure présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2024, des reclassements ont été effectués entre les rubriques, et qui concernent principalement, des intérêts sur crédits aux personnels (de PR07 à PR01), des comptes d'impôts (de PA05 à AC07), des comptes de prélèvement, de virement et d'intérêts en attentes sur comptes clients (du PA05 à PA03) ainsi que certains comptes ont été reclassés du PA05 à AC07 suite à la défalcation des provisions pour risques et charges.

**3.9.2 - Retraitements des données pour l'exercice clos au 31/12/2023**

Rubrique	Solde publié au 31/12/2023	Impact modification comptable	Solde après retraitement au 31/12/2023
<b>Bilan</b>			
AC07 - Autres actifs	422 948	(18 835)	404 113
CP06 - Résultats reportés	(80 432)	18 835	(61 597)

**4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

**4.1 – Vérification fiscale**

À la fin de l'exercice 2023, la STB a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2019-2020 au titre des différents impôts auxquels elle est soumise.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la banque en date du 29/05/2024 faisant ressortir un redressement total pour un montant de 61 909 mdt dont 31 515 mdt de pénalités de retard.

Suite à l'opposition de la banque, un PV de conciliation a été signé en date du 19/06/2024 avec l'administration fiscale à la suite duquel la banque a payé 23 421 mdt et a bénéficié de l'élimination des pénalités de retard dans le cadre de l'amnistie fiscale.

L'impact de ce redressement sur les états financiers de la STB a été comptabilisé au niveau des capitaux propres : soit 18 835 mdt en modification comptable et le reliquat soit 647 mdt représentant les pénalités administratives ont impacté le résultat de la période.

#### **4.2 – Affaire BRUNO POLI**

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2020 pour un montant de 36 533 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

Par arrêt n°39932/32 du 14/06/2022 la cour a de nouveau cassé et renvoyé l'affaire par devant la cour de renvoi.

La cour d'appel de Tunis en sa qualité de cour de renvoi, par son arrêt n°1.519 rendu en date du 09/07/2024 a confirmé le jugement de 1ère instance n°41.842 daté du 29.10.2015 disposant la condamnation de la banque à restituer les bons de caisse en question ou à défaut à régler 7 millions de Dollars outre le montant des intérêts de retard à partir du 28/01/2014.

Par conséquent, la banque a saisi, en date du 26/07/2024, deux avocats chargés de la représenter dans le cadre de la présente affaire et de défendre ses intérêts, afin de dépêcher la rédaction du dit arrêt, et de de formuler un nouveau pourvoi en cassation, tout en œuvrant pour l'obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation du montant de la condamnation.

#### **4.3 – Radiation et cession des créances**

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances cédées courant le premier semestre 2024 sont à hauteur de 21,106 millions de dinars dont 3,673 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

#### **4.4- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt**

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative au premier semestre 2024 est de 14 063 mdt.

## 5- NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### 5-1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 194.652 mDT au 30/06/2024 contre 179.804 mDT au 31/12/2023.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>CAISSE</b>	<b>86 031</b>	<b>106 642</b>	<b>80 541</b>	<b>6,8%</b>
Caisse en Dinars	72 992	75 906	72 498	0,7%
Caisse en devise *	17 024	35 152	12 028	41,5%
Provisions sur CAISSE, CCP ET TGT	(3 985)	(4 416)	(3 985)	-
<b>BCT</b>	<b>107 560</b>	<b>89 598</b>	<b>98 202</b>	<b>9,5%</b>
BCT en Dinars	2 559	(462)	(662)	486,6%
BCT en devise	105 001	90 060	98 864	6,2%
Facilité de dépôt	-	-	-	-
<b>CCP</b>	<b>1 057</b>	<b>1 057</b>	<b>1 057</b>	<b>-</b>
<b>TGT</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>194 652</b>	<b>197 301</b>	<b>179 804</b>	<b>8,3%</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

### Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2024 de 100%. La STB affiche, à la date du 30/06/2024, un ratio de liquidité de 311,30%.

Libellé	Seuil régl.	Juin 2024	Juin 2023	Décembre 2023
Ratio de liquidité	100%	311,30%	135,03%	216,69%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les avoirs auprès des établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	Décembre 2023	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2024
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	4 393	637	-	2 412	5 031
<b>Total</b>	<b>4 393</b>	<b>637</b>	<b>-</b>	<b>2 412</b>	<b>5 031</b>



## 5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 567.308 mDT au 30/06/2024 contre 546.853 mDT au 31/12/2023.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>48 441</b>	<b>87 823</b>	<b>50 802</b>	<b>(4,6%)</b>
Comptes courants des banques résidentes	2	2	2	-
Comptes courants des banques non-résidentes	48 438	87 820	50 754	(4,6%)
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	46	(97,8%)
<b>Prêts aux établissements financiers</b>	<b>454 062</b>	<b>876 655</b>	<b>423 762</b>	<b>7,2%</b>
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	28 000	170 000	-	-
Prêts sur le marché échus	71 870	72 846	71 828	0,1%
Prêts sur le marché monétaire en Devises	354 192	633 809	351 934	0,6%
<b>Provisions sur prêts interbancaires</b>	<b>(1 870)</b>	<b>(1 846)</b>	<b>(1 828)</b>	<b>(2,3%)</b>
<b>Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés</b>	<b>66 606</b>	<b>71 228</b>	<b>74 033</b>	<b>(10,0%)</b>
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	37 833	42 455	45 260	(16,4%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	28 773	28 773	28 773	-
<b>Créances rattachés</b>	<b>69</b>	<b>156</b>	<b>84</b>	<b>(17,9%)</b>
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	19	38	-	-
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	50	118	84	(40,5%)
<b>Total</b>	<b>567 308</b>	<b>1 034 016</b>	<b>546 853</b>	<b>3,7%</b>

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT *	4 000	6 000	5 000	(20,0%)
Non éligibles au refinancement de la BCT	563 239	1 027 860	541 769	4,0%
<b>Total</b>	<b>567 239</b>	<b>1 033 860</b>	<b>546 769</b>	<b>3,7%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	567 239	1 033 860	546 769	3,7%
<b>Total</b>	<b>567 239</b>	<b>1 033 860</b>	<b>546 769</b>	<b>3,7%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2024 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>48 441</b>	-	-	-	<b>48 441</b>
Comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
Comptes courants des banques non-résidentes	48 438	-	-	-	48 438
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
<b>Prêts aux établissements bancaires</b>	<b>454 062</b>	-	-	-	<b>454 062</b>
Prêts sur le marché monétaire en dinars	28 000	-	-	-	28 000
Prêts sur le marché échus	71 870	-	-	-	71 870
Prêts sur le marché monétaire en devises	354 192	-	-	-	354 192
<b>Provisions sur prêts interbancaires</b>	<b>(1 870)</b>				<b>(1 870)</b>
<b>Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)</b>	<b>1 721</b>	<b>10 951</b>	<b>25 161</b>	-	<b>37 833</b>
<b>Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)</b>	<b>28 773</b>	-	-	-	<b>28 773</b>
<b>Total</b>	<b>531 127</b>	<b>10 951</b>	<b>25 161</b>	-	<b>567 239</b>

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les créances sur établissements bancaires et financiers au 30 Juin 2024 :

Libellé	Fin Décembre 2023	Dotations	Reprises	Reclass	Fin Juin 2024
Provisions pour risques divers (Créances sur les établissements bancaires)	23 247	545			23 792
<b>Total</b>	<b>23 247</b>	<b>545</b>	-	-	<b>23 792</b>



## États financiers intermédiaires au 30 juin 2024

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	1 109 497	-	-	-	1 109 497
Autres concours à la clientèle	2 057 394	1 699 681	3 110 380	1 451 228	8 318 683
Crédits sur ressources spéciales	19 405	18 167	86 560	38 299	162 431
<b>Total 2024</b>	<b>3 186 296</b>	<b>1 717 848</b>	<b>3 196 940</b>	<b>1 489 527</b>	<b>9 590 611</b>

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2024 se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Agios réservés sur C/C	(43 118)	(43 322)	(42 844)	(0,6%)
Agios réservés sur Avals et Cautions	(1 753)	(1 665)	(1 219)	(43,8%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(239 254)	(168 438)	(188 738)	(26,8%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(216 017)	(232 707)	(213 539)	(1,2%)
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 158)	(1 158)	(1 158)	-
Agios réservés sur C/C Associés	(34 579)	(34 579)	(34 579)	-
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(12 921)	(78 798)	(8 689)	(48,7%)
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 843)	(3 843)	(3 843)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(21 929)	(17 117)	(18 940)	(15,8%)
<b>Sous Total</b>	<b>(574 572)</b>	<b>(581 627)</b>	<b>(513 549)</b>	<b>(11,9%)</b>
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(574 572)</b>	<b>(581 627)</b>	<b>(513 549)</b>	<b>(11,9%)</b>

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 30/06/2024 à 12.921 mille dinars.

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi :

Libellé	Décembre 2023	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2024
Provisions sur comptes courants	(149 429)	(15 534)	11 111	1	(153 851)
Provisions sur ressources spéciales	(42 127)	(10 075)	1 173	(1)	(51 030)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(719 189)	(107 674)	27 698	420	(798 745)
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	-	-	-	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(208 786)	-	-	-	(208 786)
<b>Total</b>	<b>(1 165 538)</b>	<b>(133 283)</b>	<b>39 982</b>	<b>420</b>	<b>(1 258 419)</b>

Libellé	Décembre 2023	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2024
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(740 879)	(92 429)	32 555	421	(800 333)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(215 873)	(40 853)	7 426	-	(249 300)
Provisions collectives	(208 786)	-	-	-	(208 786)
<b>Total</b>	<b>(1 165 538)</b>	<b>(133 282)</b>	<b>39 981</b>	<b>421</b>	<b>(1 258 419)</b>

#### - Éligibilité au refinancement de la Banque Centrale

Les créances sur la clientèle (après décote) éligibles au refinancement de la Banque Centrale se présentent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Créances éligibles au refinancement	1 034 359	1 580 935	1 262 434	(18,1%)

#### 5.3.1 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une dotation nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 33 427 mille dinars au titre du premier semestre de l'exercice 2024, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 30 Juin 2024 à 249 300 mille dinars.

#### 5.3.2 – Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2023-02 du 24 Février 2023 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

#### 5.3.3– Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 9 440 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

#### 5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 370.402 mDT au 30/06/2024 contre 438.685 mDT au 31/12/2023. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

## États financiers intermédiaires au 30 juin 2024

Libellé	déc-23	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	Juin 2024
<b>I- Titres de placement</b>	<b>160 462</b>	<b>125 516</b>	<b>(1 068)</b>	-	<b>284 910</b>
<b>1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics</b>	<b>160 462</b>	<b>125 516</b>	<b>(1 068)</b>	-	<b>284 910</b>
Valeurs brutes	158 294	125 908	(1 068)	-	283 134
Créances et dettes rattachées	9 059	635	-	-	9 694
Décotes/Primes	(6 891)	(1 027)	-	-	(7 918)
<b>II- Titres de transactions</b>	<b>278 223</b>	<b>90 000</b>	<b>(282 732)</b>	-	<b>85 491</b>
<b>2.1 Titres de transaction à revenu fixe</b>	<b>278 223</b>	<b>90 000</b>	<b>(282 732)</b>	-	<b>85 491</b>
Bons du trésor	285 855	90 000	(285 855)	-	90 000
Créances et dettes rattachées	(7 632)	-	3 123	-	(4 509)
<b>Total net</b>	<b>438 685</b>	<b>215 516</b>	<b>(283 800)</b>	-	<b>370 402</b>

### 5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 2.640.350 mDT au 30/06/2024 contre 2.339.511 mDT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
BTA d'investissement	1 448 853	810 992	1 419 072	2,1%
Décotes/primes sur BTA d'investissement*	(62 150)	(18 731)	(58 252)	(6,7%)
Créances rattachées	59 431	25 153	54 655	8,7%
<b>Total BTA d'investissement</b>	<b>1 446 134</b>	<b>817 414</b>	<b>1 415 475</b>	<b>2,2%</b>
Emprunts obligataires	11 239	16 639	12 886	(12,8%)
Emprunt national	771 500	413 000	551 500	39,9%
Provisions Emprunts obligataires	(8 041)	(9 840)	(8 088)	0,6%
Créances rattachées	34 572	20 331	20 781	66,4%
<b>Total autres titres d'investissement</b>	<b>809 270</b>	<b>440 130</b>	<b>577 079</b>	<b>40,2%</b>
Fonds gérés SICAR	108 825	94 347	93 483	16,4%
Provisions Fonds gérés *	(56 136)	(56 181)	(55 554)	(1,0%)
<b>Total Fonds gérés</b>	<b>52 689</b>	<b>38 166</b>	<b>37 929</b>	<b>38,9%</b>
Fonds commun de placement	58 148	49 146	49 148	18,3%
Provisions sur parts dans les FCP	(3 858)	(3 259)	(3 720)	(3,7%)
<b>Total FCP</b>	<b>54 290</b>	<b>45 887</b>	<b>45 428</b>	<b>19,5%</b>
Parts dans les entreprises liées	242 842	216 009	223 210	8,8%
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 831	50 831	50 831	-
Titres de participations	123 472	123 478	123 472	-
Participations en rétrocession	18 056	18 056	18 056	-
Sociétés en liquidation	30	30	30	-
Provisions titres de participation	(156 932)	(144 957)	(151 667)	(3,5%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	(332)	-
<b>Total Titres de participation</b>	<b>277 967</b>	<b>263 115</b>	<b>263 600</b>	<b>5,5%</b>
<b>Total général</b>	<b>2 640 350</b>	<b>1 604 712</b>	<b>2 339 511</b>	<b>12,9%</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Décembre 2023	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Juin 2024
BTA d'investissement	1 419 072	96 781	(67 000)	-	1 448 853
Emprunts obligataires	12 886	-	(1 647)	-	11 239
Emprunt national	551 500	220 000	-	-	771 500
Fonds gérés SICAR	93 483	15 000	-	342	108 825
Fonds commun de placement	49 148	9 000	-	-	58 148
Titres de participation	123 472	-	-	-	123 472
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 831	-	-	-	50 831
Parts dans les entreprises liées	223 210	19 632	-	-	242 842
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 056	-	-	-	18 056
<b>Total en mDT</b>	<b>2 541 688</b>	<b>360 413</b>	<b>(68 647)</b>	<b>342</b>	<b>2 833 796</b>

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 30/06/2024 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Titres non cotés	1 345 135	941 159	1 080 801	24,5%
Titres cotés	38 503	39 072	40 510	(5,0%)
Titres OPCVM	1 305	1 305	1 305	-
<b>Valeur Brute en mDT</b>	<b>1 384 943</b>	<b>981 536</b>	<b>1 122 616</b>	<b>23,4%</b>

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 108 825 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -56 136 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

**États financiers intermédiaires au 30 juin 2024**

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Valeur brute Juin 2024
FG STB 1	8 000	-2 047	1 236	2 216	2 094	57	4 717
FG STB 2	8 000	-29	2 909	-	4 701	181	5 062
FG STB 3	5 000	341	1 519	-	3 537	54	3 822
FG STB 4	6 500	-118	601	5 365	-	1 155	5 781
FG STB 5	6 824	167	1 537	5 340	302	363	5 454
FG STB 6	2 707	-214	1 823	-	1 406	67	670
FG STB 7	800	70	140	265	390	92	730
FG STB 8	6 752	761	1 660	4 787	382	1 421	5 853
FG STB 9	4 800	272	760	-	3 897	274	4 312
FG STB 10	8 748	169	247	8 523	-	174	8 670
FG STB 11	6 000	590	733	4 821	83	582	5 857
FG STB 12	9 898	1 474	406	-	6 924	3 052	10 966
FG ID 1	2 000	-191	562	1 289	-	42	1 247
FG ID 2	2 000	-536	183	1 639	-	56	1 281
FG ID 3	5 436	-52	1 628	3 684	140	97	3 756
FG ID 4	360	21	3	335	-	46	378
FG ID 5	1 133	351	173	967	-	358	1 311
FG ID 6	4 000	473	1 023	2 546	-	990	3 450
FG STB 14	10 000	111	0	-	8 000	344	10 111
FG STB 15	10 000	397	0	-	8 320	1 441	10 397
FG STB 16	15 000	0	0	-	-	-	15 000
<b>Total</b>	<b>123 958</b>	<b>2 010</b>	<b>17 143</b>	<b>41 777</b>	<b>40 176</b>	<b>10 846</b>	<b>108 825</b>

Au 30 Juin 2024, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Comptes courants des banques résidentes	15 020	18	108	13807,4%
Actions (placement)	1 666	2 119	2 003	(16,8%)
Parts dans les OPCVM	10 846	12 958	10 958	(1,0%)
Autres titres de participation	4 661	4 573	4 559	2,2%
Participations en rétrocession	82 059	81 525	83 695	(2,0%)
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	723	-
Débiteurs divers	697	544	116	500,9%
Provisions sur participations en rétrocession	(58 499)	(60 428)	(58 030)	(0,8%)
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	-	(15)	(267)	100,0%
Créditeurs divers	(4 485)	(5 461)	(5 937)	24,5%
<b>Total</b>	<b>52 688</b>	<b>36 556</b>	<b>37 928</b>	<b>38,9%</b>

### 5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 154.468 mDT au 30/06/2024. Les mouvements enregistrés en Juin 2024 se détaillent comme suit :



*États financiers intermédiaires au 30 juin 2024*

Libellé	Valeur Brute décembre 2023	Acquisition/ Cession 2024	Valeur Brute Juin 2024	Amort 2023	Dotations nette des reprises. 2024	Amort 2024	Valeur Nette Juin 2024
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>41 248</b>	<b>1 417</b>	<b>42 666</b>	<b>(36 435)</b>	<b>(1 654)</b>	<b>(38 089)</b>	<b>4 577</b>
Logiciel informatique	41 055	1 417	42 473	(36 321)	(1 645)	(37 966)	4 507
Frais Etudes et développement	136	-	136	(114)	(9)	(123)	13
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	57
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>336 167</b>	<b>7 225</b>	<b>343 391</b>	<b>(186 861)</b>	<b>(6 640)</b>	<b>(193 500)</b>	<b>149 891</b>
Terrains	50 202	(2 500)	47 702	-	-	-	47 702
Constructions	73 027	565	73 591	(39 783)	(797)	(40 580)	33 011
Mobilier de bureaux	10 997	170	11 167	(8 311)	(464)	(8 775)	2 392
Matériel de transport	3 608	112	3 721	(2 203)	(277)	(2 480)	1 241
Matériel informatique	58 084	3 353	61 437	(51 885)	(2 009)	(53 894)	7 543
Matériel de communication	2 073	-	2 073	(1 961)	(15)	(1 976)	97
Matériel de bureaux	20 165	-	20 165	(17 866)	(373)	(18 239)	1 926
Matériel de sécurité	10 487	263	10 750	(4 780)	(398)	(5 178)	5 572
Matériel de climatisation	6 095	-	6 095	(5 840)	(46)	(5 886)	209
Agencements, amén. et instal.	72 504	5 487	77 990	(47 277)	(2 257)	(49 533)	28 457
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(33)	-	(33)	-
Mat-outil hors exploit	403	-	403	(373)	(4)	(377)	26
Immeubles hors exploit	28 044	(225)	27 819	(6 549)	-	(6 549)	21 270
Constructions en cours	445	-	445	-	-	-	445
<b>TOTAL</b>	<b>377 415</b>	<b>8 642</b>	<b>386 057</b>	<b>(223 296)</b>	<b>(8 294)</b>	<b>(231 589)</b>	<b>154 468</b>

**5.7 – Autres actifs**

Au 30/06/2024, les autres postes d'actif totalisent 291.362 mDT contre 404.113 mDT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

**États financiers intermédiaires au 30 juin 2024**

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Prêts et avances au personnel	12 014	12 187	12 376	(2,9%)
État, impôt et taxes (**)	27 094	618	10 718	152,8%
Stocks divers	2 459	3 227	2 957	(16,8%)
Différence de change à la charge de l'état	178	358	178	-
Siège, succursales et agences_Actif	28 911	4 490	24 277	19,1%
Compte de régularisation actif *	74 528	99 351	129 840	(42,6%)
Valeurs présentées à la compensation	(29 499)	67 869	(9 758)	(202,3%)
Charges payées d'avance *	4 533	3 323	1 000	353,3%
Produits à recevoir	4 039	1 287	1 700	137,6%
Différence PF encaissement exigible après encaissement (1)	16 370	23 970	18 374	(10,9%)
Autres comptes d'actifs *	109 576	159 984	170 658	(35,8%)
Provisions sur autres actifs	(47 863)	(37 174)	(49 502)	3,3%
Autres comptes figés	89 022	88 744	91 295	(2,5%)
<b>TOTAL</b>	<b>291 362</b>	<b>428 234</b>	<b>404 113</b>	<b>(27,9%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

(\*\*) Données au 30/06/2023 et données au 31/12/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

(1) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 16 370 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Valeur à l'encaissement	125 893	126 838	135 709	(7,2%)
Valeurs exigibles après encaissement	(109 523)	(102 868)	(117 335)	6,7%
<b>Total</b>	<b>16 370</b>	<b>23 970</b>	<b>18 374</b>	<b>-11%</b>

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision fin 2023	Dotation Juin 2024	Reprises Juin 2024	Reclassement	Provision Juin 2024
Comptes actifs figés	(19 641)	(19)	-		(19 661)
Stocks divers	(28)	-	-		(28)
Comptes de régularisation actif	(2 249)	(51)	-		(2 299)
Débiteurs divers	(4 921)	-	-		(4 921)
Autres comptes d'actif	(12 229)	(665)	-		(12 894)
Siège, succursales et agences_Actif	(10 413)	(38)	-	2 412	(8 038)
Valeurs à l'encaissement	(22)	-	-		(22)
<b>Total</b>	<b>(49 502)</b>	<b>(773)</b>	<b>-</b>	<b>2 412</b>	<b>(47 863)</b>

### 5.8 – Banque central et CCP

Au 30/06/2024 ce poste totalise 815.642mDT contre 1.077.234mDT au 31/12/2023. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Appel d'offre	839 000	2 084 000	954 000	(12,1%)
Facilité de prêt	-	-	10 000	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	(24 292)	24 298	112 163	(121,7%)
Dettes rattachées	934	5 469	1 071	(12,8%)
<b>TOTAL</b>	<b>815 642</b>	<b>2 113 767</b>	<b>1 077 234</b>	<b>(24,3%)</b>

### 5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2024 ce poste totalise 341.981 mDT contre 581.591 mDT au 31/12/2023. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Comptes à vue des établissements bancaires</b>	<b>47 692</b>	<b>105 603</b>	<b>66 214</b>	<b>(28,0%)</b>
- Banques de dépôts	1	1	1	-
- Banques non-résidentes	47 691	105 602	66 213	(28,0%)
<b>Emprunts auprès des établissements bancaires</b>	<b>275 542</b>	<b>474 274</b>	<b>491 154</b>	<b>(43,9%)</b>
- Emprunts en dinars	122 000	91 933	303 001	(59,7%)
- Emprunts en devises	153 542	382 341	188 153	(18,4%)
<b>Avoir en compte des établissements financiers</b>	<b>18 128</b>	<b>12 714</b>	<b>22 540</b>	<b>(19,6%)</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>619</b>	<b>2 240</b>	<b>1 683</b>	<b>(63,2%)</b>
<b>Total</b>	<b>341 981</b>	<b>594 831</b>	<b>581 591</b>	<b>(41,2%)</b>

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires.

Description	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Non matérialisés par des titres	341 981	594 831	581 591	(41,2%)
<b>Total</b>	<b>341 981</b>	<b>594 831</b>	<b>581 591</b>	<b>(41,2%)</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2024 se détaille comme suit :

## États financiers intermédiaires au 30 juin 2024

Description	≤ 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Comptes à vue des établissements bancaires</b>	<b>47 692</b>	-	-	-	<b>47 692</b>
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non-résidentes	47 691	-	-	-	47 691
<b>Emprunts auprès des établissements bancaires</b>	<b>260 167</b>	<b>15 375</b>	-	-	<b>275 542</b>
- Emprunts en dinars	122 000	-	-	-	122 000
- Emprunts en devises	138 167	15 375	-	-	153 542
<b>Avoir en compte des établissements financiers</b>	<b>18 128</b>	-	-	-	<b>18 128</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>619</b>	-	-	-	<b>619</b>
<b>Total</b>	<b>326 606</b>	<b>15 375</b>	-	-	<b>341 981</b>

### 5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 10.631.101 mDT au 30/06/2024 contre 10.177.463 mDT au 31/12/2023. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Dépôts à vue	2 768 927	2 575 119	2 665 643	3,9%
Dépôts épargne	4 434 580	4 031 696	4 245 908	4,4%
Compte à terme	981 985	776 013	849 395	15,6%
Comptes en dinars convertibles	121 141	125 199	117 079	3,5%
Dépôts en devises	784 354	776 281	761 335	3,0%
Placements en devises	304 598	226 808	305 325	(0,2%)
Bons de caisse	675 829	631 850	681 646	(0,9%)
Autres sommes dues à la clientèle *	227 385	301 218	221 301	2,7%
Dettes rattachées	802	(1 314)	(5 669)	114,1%
Certificats de dépôts	331 500	240 000	335 500	(1,2%)
<b>Total</b>	<b>10 631 101</b>	<b>9 682 870</b>	<b>10 177 463</b>	<b>4,5%</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
<b>Dépôts à vue</b>	<b>3 844 517</b>	<b>134 097</b>	<b>406</b>	<b>-</b>	<b>3 979 020</b>
Dépôts à vue dinars	2 768 927	-	-	-	2 768 927
Comptes en dinars convertibles	121 141	-	-	-	121 141
Comptes en devises	784 354	-	-	-	784 354
Placement en devises	170 095	134 097	406	-	304 598
<b>Dépôts épargne</b>	<b>4 434 579</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 434 579</b>
Comptes spéciaux d'épargne	4 392 809	-	-	-	4 392 809
Autres comptes d'épargne	41 770	-	-	-	41 770
<b>Dépôts à terme</b>	<b>863 974</b>	<b>915 808</b>	<b>209 533</b>	<b>-</b>	<b>1 989 315</b>
Compte à terme	408 830	477 375	95 781	-	981 986
Bons de caisse	200 144	361 933	113 752	-	675 829
Certificats de dépôts	255 000	76 500	-	-	331 500
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>227 385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>227 385</b>
<b>Total</b>	<b>9 370 455</b>	<b>1 049 905</b>	<b>209 939</b>	<b>-</b>	<b>10 630 299</b>

### 5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 634.141 mDT au 30/06/2024 contre 670.851 mDT au 31/12/2023 et se réparti comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Emprunts obligataires &amp; privés</b>	<b>247 751</b>	286 252	281 216	(11,9%)
<b>Ressources spéciales</b>	<b>336 494</b>	302 285	339 364	(0,8%)
Ressources budgétaires	83 527	88 903	86 414	(3,3%)
Ressources extérieures	252 967	213 382	252 950	0,0%
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>	<b>55 244</b>	41 307	54 741	0,9%
<b>Intérêts à payer sur ressources extérieures</b>	<b>3 064</b>	2 676	3 069	(0,2%)
<b>Dettes rattachées</b>	<b>388</b>	388	388	-
<b>Écart de conversion sur emprunt (*)</b>	<b>(8 800)</b>	(8 483)	(7 927)	(11,0%)
<b>Total</b>	<b>634 141</b>	<b>624 425</b>	<b>670 851</b>	<b>(5,5%)</b>

(\*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fonds national de garantie géré par Tunis Ré.

#### (a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 30/06/2024 se détaille comme suit :

*États financiers intermédiaires au 30 juin 2024*

Description	≤3 mois	]3 mois-1 an]	]1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	-	71 307	135 012	41 432	247 751

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 30/06/2024 comme suit :

Description	Solde décembre 2023	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde Juin 2024
Emprunt long terme	185 835	-	-	(9 390)	176 445
Emprunt court terme	95 381	-	(33 465)	9 390	71 306
<b>Total</b>	<b>281 216</b>	<b>-</b>	<b>(33 465)</b>	<b>-</b>	<b>247 751</b>

**(b) Ressources spéciales**

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 30/06/2024 comme suit :

Description	≤3 mois	] 3 mois-1 an]	] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	2 248	26 999	120 237	103 484	252 968
Ressources budgétaires	402	8 117	31 760	43 247	83 526

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 30/06/2024 comme suit :

Description	Solde décembre 2023	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde Juin 2024
Ressources long terme	307 226	7 412	-	(16 784)	873	298 728
Ressources court terme	32 138	-	(11 156)	16 784	-	37 766
<b>Total ressources avant couverture</b>	<b>339 364</b>	<b>7 412</b>	<b>(11 156)</b>	<b>-</b>	<b>873</b>	<b>336 494</b>
<b>Couverture sur Ressources en devises</b>	<b>(7 927)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(873)</b>	<b>(8 800)</b>
<b>Total ressources</b>	<b>331 437</b>	<b>7 412</b>	<b>(11 156)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>327 694</b>

**5.12 – Autres Passifs**

Ce poste totalise 698.628 mDT au 30/06/2024 contre 868.869 mDT au 31/12/2023 :

**États financiers intermédiaires au 30 juin 2024**

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Provisions pour passifs et charges (1)	265 854	257 492	259 014	2,6%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2) *	43 936	84 356	48 343	(9,1%)
Effets financiers non échus (3)	48 218	20 778	68 272	(29,4%)
Charges à payer *	91 095	76 591	88 217	3,3%
Créditeurs divers *	31 182	75 716	73 788	(57,7%)
Siège, succursales et agences	1 907	-	-	-
Comptes de régularisation-Passif *	40 250	95 082	87 698	(54,1%)
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	55 710	139 887	92 326	(39,7%)
Écart de conversion	30 443	46 717	58 927	(48,3%)
Crédits à régulariser	1 144	871	874	30,9%
Comptes passifs figés *	86 736	88 960	88 420	
Comptes de régularisation REPORT/DEPORT	2 153	3 896	2 990	(28,0%)
<b>Total en mDT</b>	<b>698 628</b>	<b>890 346</b>	<b>868 869</b>	<b>(19,6%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au 30 Juin 2024 s'élèvent à 265.854 mDT contre 259.014 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions fin 2023	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions Juin 2024
Prov sur E/S	71 545	(2 744)	3 796	-	<b>72 597</b>
Prov pour départ à la retraite	80 649	(544)	4 783	-	<b>84 888</b>
Prov pour risques divers	106 820	(3 774)	2 911	2 412	<b>108 369</b>
<b>Total</b>	<b>259 014</b>	<b>(7 062)</b>	<b>11 490</b>	<b>2 412</b>	<b>265 854</b>

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Impôt sur les sociétés à payer *	6	36 018	6	-
TVA *	3 646	3 098	3 565	2,3%
Retenues à la source	26 937	27 093	28 709	(6,2%)
Fonds de péréquation de change	10 891	10 958	11 060	(1,5%)
Contribution sociale de solidarité	(3 176)	86	1	-317700%
Autres	5 632	7 103	5 002	12,6%
<b>Total</b>	<b>43 936</b>	<b>84 356</b>	<b>48 343</b>	<b>(9,1%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Effets financiers moyen terme non échus	1 608	1 470	1 738	(7,5%)
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 720	4 679	4 535	4,1%
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	15 335	2 931	13 967	9,8%
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	26 555	11 698	48 032	(44,7%)
<b>Total</b>	<b>48 218</b>	<b>20 778</b>	<b>68 272</b>	<b>(29,4%)</b>

### 5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :



Libellé	Capital social	Dotation de l'État	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds sociaux	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
<b>Capitaux propres au 31-12-2022</b>	<b>776 875</b>	<b>117 000</b>	<b>142 663</b>	<b>12 430</b>	<b>49 479</b>	<b>196 906</b>	<b>9 974</b>	<b>9 232</b>	<b>45 028</b>	<b>(5 509)</b>	<b>21 853</b>	<b>(180 003)</b>	<b>91 978</b>	<b>1 287 906</b>
Affectation résultat	-	-	-	4 654	-	-	-	-	-	-	-	87 324	(91 978)	-
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	(117 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(117 000)
Autres Mouvement	-	-	(56 049)	-	-	(116 601)	-	(871)	-	(27)	(461)	173 111	-	(898)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 601	50 601
<b>Capitaux propres au 31-12-2023</b>	<b>776 875</b>	<b>-</b>	<b>86 614</b>	<b>17 084</b>	<b>49 479</b>	<b>80 305</b>	<b>9 974</b>	<b>8 361</b>	<b>45 028</b>	<b>(5 536)</b>	<b>21 392</b>	<b>80 432</b>	<b>50 601</b>	<b>1 220 609</b>
Modification comptable												(18 835)		(18 835)
<b>Capitaux propres retraités au 31-12-2023</b>	<b>776 875</b>	<b>-</b>	<b>86 614</b>	<b>17 084</b>	<b>49 479</b>	<b>80 305</b>	<b>9 974</b>	<b>8 361</b>	<b>45 028</b>	<b>(5 536)</b>	<b>21 392</b>	<b>61 597</b>	<b>50 601</b>	<b>1 201 774</b>
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 049	(50 601)	(26 552)
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Mouvement	-	-	-	6 552	-	-	20 000	(549)	-	-	-	-	-	26 003
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 443	14 443
<b>Capitaux propres au 30-06-2024</b>	<b>776 875</b>	<b>-</b>	<b>86 614</b>	<b>23 636</b>	<b>49 479</b>	<b>80 305</b>	<b>29 974</b>	<b>7 812</b>	<b>45 028</b>	<b>(5 536)</b>	<b>21 392</b>	<b>85 646</b>	<b>14 443</b>	<b>1 215 668</b>

Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.

Nombre Total d'actions ordinaires	155 375 000
Nombre d'actions propres	686 985
Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.	0,44%

### 5.13.1– Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social s'élèvent au 30/06/2024 à 7.812 mDT contre 8.361 mDT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2023
Prêts au personnel	6 194	6 801
Trésorerie	1 618	1 560
<b>Réserve pour Fonds Social</b>	<b>7 812</b>	<b>8 361</b>

### 5.13.2– Bénéfice par action

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	14 443 286	37 251 653	50 600 755	-71,5%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions propres	686 985	686 985	686 985	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 688 015	154 688 015	154 688 015	0,0%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	63 860	164 707	223 729	-71,5%
<b>Bénéfice par action de valeur nominale de DT</b>	<b>0,093</b>	<b>0,241</b>	<b>0,327</b>	<b>(71,5%)</b>

## 6- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 30 Juin 2024 des éléments suivants :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 001 909	1 084 795	1 064 191	(5,9%)
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	416 758	422 359	416 475	0,1%
<b>Total cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>1 418 667</b>	<b>1 507 154</b>	<b>1 480 666</b>	<b>(4,2%)</b>
Crédits documentaires et acceptations import	462 211	450 732	568 387	(18,7%)
Crédits documentaires et acceptations export	41 948	70 752	31 306	34,0%
<b>Total crédits documentaires</b>	<b>504 159</b>	<b>521 484</b>	<b>599 693</b>	<b>(15,9%)</b>
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>1 922 826</b>	<b>2 028 638</b>	<b>2 080 359</b>	<b>(7,6%)</b>

### 6.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 juin 2024 à 141.378 mDT contre 115.225 mDT au 31 décembre 2023.

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Engagements de financement	141 352	141 649	115 199	22,7%
Engagements sur titres	26	26	26	-
<b>Total</b>	<b>141 378</b>	<b>141 675</b>	<b>115 225</b>	<b>22,7%</b>

### 6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 juin 2024 à 2.821.931 mDT contre 2.856.800 mDT au 31 décembre 2023 :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	416 757	422 359	416 475	0,1%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 962 961	1 854 649	1 886 347	4,1%
Garanties reçues de la clientèle	442 213	470 915	553 978	(20,2%)
<b>Total</b>	<b>2 821 931</b>	<b>2 747 923</b>	<b>2 856 800</b>	<b>(1,2%)</b>

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

## 7- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

### 7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 30 juin 2024 à 476.608 mDT contre à 524.863 mDT au 30 juin 2023 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>17 748</b>	<b>12 558</b>	<b>33 032</b>	<b>41,3%</b>
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	3 164	1 711	6 754	84,9%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	14 584	10 847	26 278	34,5%
<b>Intérêts sur créances sur la clientèle</b>	<b>444 208</b>	<b>498 120</b>	<b>997 749</b>	<b>(10,8%)</b>
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	52 545	54 912	109 616	(4,3%)
Intérêts sur crédit à la clientèle *	391 663	443 208	888 133	(11,6%)
<b>Revenus assimilés</b>	<b>14 652</b>	<b>14 185</b>	<b>29 398</b>	<b>3,3%</b>
<b>Total</b>	<b>476 608</b>	<b>524 863</b>	<b>1 060 179</b>	<b>(9,2%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

### 7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 juin 2024 à 69.031 mDT contre 66.214 mDT au 30 juin 2023 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Chèques, effets, virements et tenue de compte	29 160	29 816	60 779	(2,2%)
Opérations sur titres	2 472	1 579	3 272	56,6%
Opérations de change	6 032	4 677	10 067	29,0%
Opérations de commerce extérieur	5 092	3 782	12 247	34,6%
Coffre-fort	17	19	41	(10,5%)
Études	8 571	9 569	17 828	(10,4%)
Autres	17 687	16 772	35 182	5,5%
<b>Total</b>	<b>69 031</b>	<b>66 214</b>	<b>139 416</b>	<b>4,3%</b>

### 7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2024 à 41.997 mDT contre 61.839 mDT au 30 juin 2023 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Gains nets sur titres de transaction</b>	<b>10 559</b>	<b>9 144</b>	<b>19 358</b>	<b>15,5%</b>
Intérêts nets sur bons de trésor	10 559	9 144	19 358	15,5%
<b>Gains (pertes) nets sur titres de placement</b>	<b>8 503</b>	<b>29 362</b>	<b>20 391</b>	<b>(71,0%)</b>
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	6 970	25 482	17 126	(72,6%)
Gains/Pertes sur titres de placement	1 533	3 880	3 265	(60,5%)
<b>Gains nets sur opérations de change</b>	<b>22 935</b>	<b>23 333</b>	<b>50 701</b>	<b>(1,7%)</b>
Résultat sur opérations de change	21 503	23 333	48 270	(7,8%)
Commissions sur change manuel	1 432	-	2 431	-
<b>Total</b>	<b>41 997</b>	<b>61 839</b>	<b>90 450</b>	<b>(32,1%)</b>

### 7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 30 juin 2024 à 107.268 mDT contre 61.281 mDT au 30 juin 2023 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	33 889	17 417	40 935	94,6%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	59 739	27 835	100 649	114,6%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	13 640	16 029	16 345	(14,9%)
<b>Total en mDT</b>	<b>107 268</b>	<b>61 281</b>	<b>157 930</b>	<b>75,0%</b>

### 7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 juin 2024 à -371.743 mDT contre -368.802 mDT au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre	Variation %
Opérations avec les établissements bancaires	(52 489)	(83 654)	(159 284)	37,3%
Opérations avec la clientèle	(296 921)	(263 288)	(546 448)	(12,8%)
Emprunts et ressources spéciales *	(22 329)	(21 854)	(45 030)	(2,2%)
Autres intérêts et charges	(4)	(6)	(67)	33,3%
<b>Total</b>	<b>(371 743)</b>	<b>(368 802)</b>	<b>(750 829)</b>	<b>(0,8%)</b>

(\* ) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de comparabilité

### 7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de -7,1% entre juin 2023 et juin 2024, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Intérêts et revenus assimilés*	476 608	524 863	1 060 179	(9,2%)
Intérêt courus et charges assimilées *	(371 743)	(368 802)	(750 829)	(0,8%)
<b>Marge nette d'intérêts</b>	<b>104 865</b>	<b>156 061</b>	<b>309 350</b>	<b>(32,8%)</b>
Commissions reçues	69 031	66 214	139 416	4,3%
Commissions payées *	(7 177)	(5 264)	(12 067)	(36,3%)
<b>Commissions nettes</b>	<b>61 854</b>	<b>60 950</b>	<b>127 349</b>	<b>1,5%</b>
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	41 997	61 839	90 450	(32,1%)
Revenus du portefeuille titres d'investissement	107 268	61 281	157 930	75,0%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>315 984</b>	<b>340 131</b>	<b>685 079</b>	<b>(7,1%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de comparabilité

### 7.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Dotations aux provisions sur engagements clientèle</b>	<b>(109 824)</b>	<b>(93 882)</b>	<b>(221 112)</b>	<b>(17,0%)</b>
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(95 532)	(115 204)	(206 185)	17,1%
Dotations aux provisions additionnelles	(41 588)	(21 350)	(40 973)	(94,8%)
Dotations aux provisions collectives	-	-	(31 838)	-
Reprises sur provisions pour créances douteuses	35 294	30 605	98 947	15,3%
Reprises sur provisions additionnelles	7 432	13 607	149 327	(45,4%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(17 149)	-	(234 887)	-
Créances passées par pertes	(1 184)	(1 540)	(3 439)	23,1%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	2 903	-	47 936	-
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>	<b>(4 745)</b>	<b>(4 129)</b>	<b>(13 130)</b>	<b>(14,9%)</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	(8 468)	(12 025)	(25 585)	29,6%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social •	(595)	(1 491)	(2 484)	60,1%
Reprises de provisions pour risques et charges	3 774	8 176	12 845	(53,8%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	544	1 211	2 094	(55,1%)
<b>TOTAL</b>	<b>(114 569)</b>	<b>(98 011)</b>	<b>(234 242)</b>	<b>(16,9%)</b>

### 7.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2024, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(5 506)	(7 713)	(13 710)	28,6%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(720)	(3 682)	(1 159)	80,4%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	183	87	156	110,3%
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	150	4 234	1 541	(96,5%)
Reprises sur provisions pour fonds gérés	138	47	1 410	193,6%
<b>Total</b>	<b>(5 755)</b>	<b>(7 027)</b>	<b>(11 762)</b>	<b>18,1%</b>

### 7.9 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 30/06/2024 un total de 1.079 mDT contre 0.935 mDT au 30/06/2023, détaillés comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Revenus des immeubles	1 048	923	1 536	13,6%
Intérêts sur crédits au personnel*	-	-	-	-
Autres produits accessoires	31	13	43	146,0%
<b>Total</b>	<b>1 079</b>	<b>935</b>	<b>1 579</b>	<b>15,4%</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de comparabilité

### 7.10 – Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 Juin 2024 un total de 115.574 mDT contre 112.615 mDT au 30 Juin 2023 , détaillés comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Rémunération du personnel *	(86 100)	(80 308)	(164 984)	(7,2%)
Charges sociales *	(28 046)	(30 334)	(49 352)	7,5%
Autres charges liées au personnel	(1 428)	(1 973)	(3 539)	27,6%
<b>Total</b>	<b>(115 574)</b>	<b>(112 615)</b>	<b>(217 875)</b>	<b>(2,6%)</b>

(\*) Données au 30/06/2023 retraitées pour les besoins de comparabilité

### 7.11– Charges générales d’exploitation

Les Les charges générales d’exploitation ont atteint au 30 Juin 2024 un total de 45.614 mDT contre 52.641 mDT au 30 Juin 2023, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Loyer	(2 492)	(2 549)	(5 366)	2,2%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 029)	(3 114)	(6 509)	34,8%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(11 171)	(11 903)	(24 634)	6,1%
Cotisation d’adhésion Fonds de garantie de dépôts	(14 063)	(13 274)	(26 540)	(5,9%)
Primes d'assurance	(986)	(924)	(1 809)	(6,7%)
Autres	(548)	(1 634)	(2 626)	66,5%
Impôts et taxes	(3 338)	(4 287)	(9 722)	22,1%
Fournitures faites à l'entreprise	(427)	(1 090)	(2 226)	60,8%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 964)	(3 061)	(4 425)	35,8%
Transport et déplacement	(191)	(169)	(309)	(13,0%)
Frais divers de gestion	(8 405)	(10 636)	(18 648)	21,0%
<b>Total</b>	<b>(45 614)</b>	<b>(52 641)</b>	<b>(102 814)</b>	<b>13,3%</b>

### 7.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 01.084 mDT au 30/06/2024 à contre -0.125 mDT au 30/06/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
<b>Gains provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>7 489</b>	<b>4 214</b>	<b>19 480</b>	<b>77,7%</b>
- Plus-value de cession	436	-	226	-
- Subvention TFP	1 946	1 746	1 746	11,5%
Autres gains (1)	5 107	2 468	17 508	106,9%
<b>Pertes provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>(6 405)</b>	<b>(4 339)</b>	<b>(12 133)</b>	<b>(47,6%)</b>
<b>Total</b>	<b>1 084</b>	<b>(125)</b>	<b>7 347</b>	<b>967,2%</b>

(1) Les autres gains au 30/06/2024 englobent principalement les récupérations de produits sur créances radiées antérieurement et ce pour un montant de 4 171 mDT



### 7.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 30 Juin 2024 à 11.581 mdt contre 21.402 mdt au 30 Juin 2023.

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Résultat fiscal	33 090	61 148	148 466	(45,9%)
Impôts sur les sociétés	(11 581)	(21 402)	(51 963)	45,9%

## 8- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

### 8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, en juin 2024, un flux de trésorerie net positif de 625 746 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 245 556 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net positif de 248 551 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 447 168 mDT.
- Les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 124 840 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 112 641 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 55 545 mDT.

### 8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé en juin 2024, un flux net négatif de 202 759 mDT.

### 8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, en Juin 2024, un flux de trésorerie net négatif de 77 208 mDT.

### 8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 30 Juin 2024, un solde de -352.246 mDT contre -1.313.468 mDT au 30 Juin 2023, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2024	Fin Juin 2023	Fin Décembre 2023	Variation %
Caisse, CCP et reprise de liquidité	91 076	94 061	85 587	(95,0%)
BCT	(708 082)	(2 024 170)	(979 032)	65,0%
Banques et organismes spécialisés	749	(17 781)	(15 413)	104,2%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	178 520	402 381	(67 391)	(55,6%)

Titres de transactions	85 491	232 041	278 224	(63,2%)
<b>Total</b>	<b>(352 246)</b>	<b>(1 313 468)</b>	<b>(698 025)</b>	<b>73,2%</b>

## 9- NOTES SUR LES PARTIES LIEES

### 9.1 – Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours du premier semestre 2024

- 1) La STB Bank a cédé à sa filiale STRC une enveloppe de créances compromises se présentant comme suit :

Désignation	Montant des créances brutes cédées	Montant des agios et intérêts réservés	Montant des provision	Montant des créances nettes cédées
Lot 1	17 434	2 617	13 852	965
<b>Total</b>	<b>17 434</b>	<b>2 617</b>	<b>13 852</b>	<b>965</b>

Le prix de cession de cette enveloppe de créances est de 250 mille dinars.

- 2) Courant l'exercice 2024, la STB a souscrit à l'emprunt national 2024 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, sur deux tranches pour 220 millions de dinars répartie par tranche comme suit :

Désignation	Année de souscription	Durée de remboursement	Taux d'intérêts	Montant souscrit	Encours au 30/06/2024	Intérêts 2024
EMP NAT 2024-1	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	3 707
EMP NAT 2024-2	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	120 000	120 000	1 505
<b>Total en mille dinars</b>				<b>220 000</b>	<b>220 000</b>	<b>5 212</b>

- 3) La STB a conclu avec sa filiale STB FINANCE, deux conventions de rétrocession des commissions de placement relatif aux deux émissions de l'emprunt national 2024. En vertu de cette convention, la STB FINANCE doit rétrocéder à la STB des commissions de placement au taux de 1% des montants placés et ce dès la perception de la commission de placement de la part de l'émetteur.

Les commissions de placement perçues par la STB au titre de ces conventions totalisent au 30/06/2024 un montant de 2,200 millions de dinars (hors TVA).

- 4) Courant le premier semestre 2024, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 15 millions de dinars. L'encours au 30 Juin 2024 est de l'ordre de 15 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ce fond, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;

- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
  - Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.
- 5) Courant l'exercice 2024, et en vertu des décisions du ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 855 millions de dinars.
- 6) Courant le premier semestre 2024, la STB Bank a souscrit à l'augmentation du capital de la société "TUNISIAN FOREIGN BANK » pour un montant de 5,8 millions d'euros soit l'équivalent à 19,6 millions de dinars. Ladite augmentation a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 08 mars 2024.
- 7) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, courant le premier semestre 2024, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2024 à 133,775 Millions de dinars et se répartit comme suit :

Relation	Nature du dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2024
ACTIVHOTELS	Certificat de Dépôt	Filiale	90	8,96%	1 000
ACTIVHOTELS	Certificat de Dépôt	Filiale	90	8,97%	1 500
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	4 200
LA GENERALE DE VENTE GEVE	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+2%	2 500
L'INVESTISSEUR STE SICAV	Dépôt à terme	Filiale	91	TMM+1,8%	200
SICAV AVENIR	Dépôt à terme	Filiale	91	TMM+1,8%	200
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de Dépôt	Filiale	10	9,77%	26 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1,8%	7 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	91	TMM+1,8%	10 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	92	TMM+1,8%	15 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	93	TMM+1,8%	2 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	94	TMM+1,8%	2 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	95	TMM+1,8%	4 000
STE SICAV L'EPARGNANT	Certificat de Dépôt	Filiale	10	9,77%	18 000
STE SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1,8%	3 000
STE SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	91	TMM+1,8%	6 000
STE SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	92	TMM+1,8%	2 000
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	3 100
STB MANAGER	Certificat de Dépôt	Filiale	30	8,97%	500
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	24 575
STE TOURISTIQUE ED DKHILA EXTENSION	Certificat de Dépôt	Filiale	30	8,97%	500
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	500
<b>Total en mille dinars</b>					<b>133 775</b>

Au cours du premier semestre 2024, la STB Bank a comptabilisé une charge globale de 6,414 millions de dinars aux titres de ces différentes conventions de dépôts à terme.

- 8) Courant le premier semestre 2024, la STB a accordé à sa filiale "IMMOBILIERE DE L'AVENUE" un crédit de préfinancement immobilier pour un montant de 10 882 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2024	Intérêts au 30/06/2024
Préfinancement immobilier	10 882	1an	TMM+1%	10 882	222
<b>Total en mille dinars</b>	<b>10 882</b>			<b>10 882</b>	<b>222</b>

## 9.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- 1) En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

Courant l'exercice 2023, la STB a procédé au remboursement de la première tranche de la dotation de l'Etat d'un montant de 40 millions de dinars, étant donné qu'elle a retrouvé son équilibre financier à la suite du résultat bénéficiaire enregistré en 2022. Signalons qu'un avenant à la convention du 09 octobre 2012 a été signé en date du 03 octobre 2023 pour échelonner le remboursement de ce reliquat au cours des exercices 2024 et 2025 pour des montants respectifs de 40 millions de dinars et 37 millions de dinars.

Courant le premier semestre 2024, la STB a procédé au remboursement de la deuxième tranche de la dotation de l'état d'un montant de 40 millions de dinars.

Au 30 Juin 2024, le montant de la dotation de l'État non encore remboursée totalise un montant de 34 millions de dinars.

- 2) Antérieurement à l'exercice 2024, La STB Bank a conclu avec l'État des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours cumulé de ces fonds budgétaires s'élève à 83 526 mille dinars au 30 Juin 2024. Les commissions de gestion revenant à la STB Bank, au titre du premier semestre 2024, totalisent un montant de 34 mille dinars (hors TVA).

- 3) Antérieurement à l'exercice 2024, et en vertu des décisions du ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 30 Juin 2024, ces garanties totalisent un montant de 803.4 millions de dinars.

- 4) Antérieurement à l'exercice 2024, la STB a souscrit aux emprunts nationaux émis par l'État Tunisien, principal actionnaire. Les caractéristiques de ces emprunts, leurs encours au 30 Juin 2024 ainsi leur impact sur le résultat du premier semestre 2024 se présente comme suit :

Désignation	Année de souscription	durée de remboursement	Taux d'intérêts	Montant souscrit	Encours au 30/06/2024	Intérêts 2024
EMP NAT 2021-1	2021	5 ans	8,80%	25 000	25 000	2 200
EMP NAT 2021-2	2021	5 ans	8,80%	15 000	15 000	1 117
EMP NAT 2021-3	2021	5 ans	8,80%	35 000	35 000	1 907
EMP NAT 2022-1	2022	7 ans	TMM+2,5%	25 000	25 000	747
EMP NAT 2022-2	2022	7 ans	TMM+2,2%	26 000	26 000	109
EMP NAT 2022-3	2022	7 ans	TMM+2,2%	72 000	72 000	5 784
EMP NAT 2022-4	2022	7 ans	TMM+2,2%	80 000	80 000	4 947
EMP NAT 2023-1	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	80 000	80 000	2 922
EMP NAT 2023-2	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	54 000	54 000	618
EMP NAT 2023-3	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	39 500	39 500	3 123
EMP NAT 2023-4	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	5 616
<b>Total en mille dinars</b>				<b>551 500</b>	<b>551 500</b>	<b>29 090</b>

- 5) Antérieurement au premier semestre 2024, la STB a signé avec l'État Tunisien, via ses ministères, des conventions de financement en devises dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État. Les caractéristiques de ces prêts syndiqués, leurs encours au 30 Juin 2024 ainsi leur impact sur le résultat de l'exercice 2024 se présente comme suit :

Nature de la convention	Relation	Année d'octroi	Période	Taux d'intérêt	Montant en devise	Encours en devise au 30/06/2024	Encours au 30/06/2024 en mille dinars	Intérêts au 30/06/2024 en mille dinars
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2020	5 ans	2,75%	10 millions EUR	10 millions EUR	33 600	453
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2021	5 ans	2,75%	20 millions EUR	20 millions EUR	67 300	910
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2022	4 ans	2,90%	15 millions EUR	15 millions EUR	50 500	730
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2023	4 ans	EuriBor 6 mois+1,7%	30 millions EUR	30 millions EUR	101 000	2 916
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2023	1 an	EuriBor 6 mois+0,4%	15 millions EUR	15 millions EUR	50 500	1 122
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2023	1 an	EuriBor 6 mois+0,2%	5 millions USD	5 millions USD	15 700	476
<b>Total</b>							<b>318 600</b>	<b>6 606</b>

- 6) L'encours des concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via ses ministères, s'élève à 342 396 KDT au 30 Juin 2024 (hors prêts syndiqués).
- 7) Antérieurement au premier semestre 2024, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 70 000 mille dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.  
La garantie de l'Etat accordée à la STB au titre de ce prêt, soit 70 000 mille dinars, à la suite de la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 février 2021, en vertu des correspondances parvenus en 2020.  
Au cours du premier semestre 2024, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts pour un montant de 99 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.
- 8) Antérieurement au premier semestre 2024, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 560 mille USD, soit l'équivalent de 1 762 mille dinars échu le 01 mars 2022 et demeurent en impayés au 30 Juin 2024.  
Au cours du premier semestre 2024, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts pour un montant de 8 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.
- 9) La STB a souscrit en date du 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions

euros, soit l'équivalent de 39,560 millions de dinars, garanti par l'État en vertu de la décision du ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

Elle a procédé, ensuite, en date du 26 mai 2017, 05 juillet 2018, 01 décembre 2020, 28 octobre 2022 et 28 octobre 2023 à des remboursements respectivement pour 6 millions d'euros, 3 millions d'euros, 2,289 millions d'euros, 0,942 millions d'euros et 0,534 millions d'euros.

Courant l'exercice 2022, elle a procédé également à la conversion d'une partie de cet emprunt en capital de ladite société pour un montant de 1,634 millions d'euros.

Au 30 Juin 2024, l'encours de cet emprunt, s'élevant à 1,601 millions d'euros soit l'équivalent de 3,391 millions de dinars a été provisionné en totalité.

Au cours de l'exercice 2024, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts pour un montant de 109 mille dinars (hors TVA) au titre de cet emprunt obligataire subordonné.

10) Antérieurement au premier semestre 2024, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires subordonnés émis par la STB.

Les encours des montants souscrits, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts, se détaillent au 30 juin 2024 au comme suit :

Société	Montant souscrit	Encours au 30/06/2024
STB Finance	1 700	1 513
STB Invest	17 500	14 219
STB SICAR	2 500	1 100
SICAV l'épargnant	24 609	3 885
SICAV l'épargne Obligataire	16 682	5 736
SICAV l'investisseur	247	48
SICAV avenir	130	38
FCP Capital Plus	737	685
FCP STB Evolutif	55	25
<b>Total des obligations souscrites par les filiales et entreprises associées</b>	<b>64 161</b>	<b>27 248</b>
STAR	47 000	11 749
MAE	8 500	7 099
<b>Total des obligations souscrites par les administrateurs</b>	<b>55 500</b>	<b>18 848</b>
<b>Total en mille dinars</b>	<b>119 661</b>	<b>46 096</b>

11) L'encours cumulé des conventions de dépôts à terme souscrites, antérieurement au premier semestre 2024, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2024 à 8,300 millions de dinars et se répartit comme suit :

Relation	Nature du dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2024
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	Dépôt à terme	Filiale	365	TMM+1%	6 300
STB SICAR	Dépôt à terme	Filiale	1 095	TMM+2%	1 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	Dépôt à terme	Filiale	1 454	7,79%	1 000
<b>Total en mille dinars</b>					<b>8 300</b>

12) En vertu des conventions conclues avec la SICAV l'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargnant calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2024, s'élève à 59 231DT (hors TVA) ;
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV Investisseur calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2024, s'élève à 494 DT (hors TVA) ;
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargne Obligataire calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2024, s'élève à 61 344 DT (hors TVA).

13) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB Finance. En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission est annuelle.

14) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB Finance. En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2024, s'élève à 6 013 DT (hors TVA).

15) Antérieurement au premier semestre, la STB a conclu des conventions avec sa filiale STB FINANCE permettant à cette dernière :

- La gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.
- En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties.
- La gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées.



- En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).
- 16) Antérieurement à l'exercice 2024, la STB Moyens Généraux a signé avec la STB, société mère, une convention de mise à disposition de ressources humaines ayant pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles la société s'engage à mettre à la disposition de la STB des ressources humaines pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 2020 renouvelable par tacite reconduction. Le prix de ces prestations est composé des salaires bruts y compris les avantages des agents majorés de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour le premier semestre 2024 ont totalisé la somme de 424 mille dinars (HTVA).
- La STB a signé également, courant un exercice antérieur, avec sa filiale "STB Moyens Généraux" une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées courant le premier semestre 2024 ont totalisé la somme de 2 717 mille dinars (HTVA).
- 17) Antérieurement au premier semestre 2024, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages et des charges patronales ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage.
- La STB Sécurité et Gardiennage a signé également avec la STB, société mère, courant un exercice antérieure trois conventions portant sur la prise en charge par la STB -SG des salaires et avantages de trois gardiens de deux hôtels qui ont été acquis par la STB dans le cadre d'un règlement judiciaire.
- Antérieurement au premier semestre 2024, la société a conclu avec la STB, une convention de prestation de service de gardiennage. Les prix de ces prestations sont composés des salaires bruts y compris les avantages des agents de sécurités majoré de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%.
- Au 30/06/2024, la STB SG a comptabilisé un produit de 4,466 millions de dinars HTVA au titre de ces différentes prestation.

18) La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2024 HT
STRC 1 <sup>er</sup> étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	Deuxième année de la location	10 452
STRC 2 <sup>ème</sup> étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	Deuxième année de la location	12 418
STRC 3 <sup>ème</sup> étage	10000 (TTC)	01/04/2005	5%	Deuxième année de la location	10 707
STB MANAGER	19 549,117 (HTVA)	01/12/2011	5%	Deuxième année de la location	16 350
STB FINANCE	44 983,261 (HTVA)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	32 002
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	2 917
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	4 656
ACTIVHOTELS	5 515 (HTVA)	01/07/2020	5%	Deuxième année de la location	2 464
ACTIVHOTELS	4 927,864 (HTVA)	01/04/2023	5% (tous les deux ans)	Deuxième année de la location	
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	53 932,800 (HTVA)	01/01/2022	2%	Deuxième année de la location	28 056
STB INVEST	35 765,301 (HTVA)	01/01/2023	5% (tous les deux ans)	01/01/2025	17 883
<b>TOTAL EN DINARS</b>					<b>137 905</b>

19) La STB Bank avait signé avec sa filiale STB SICAR des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital-risque, constitués au cours de la période 1999-2021, pour un montant cumulé de 123,958 millions de dinars. Ces fonds gérés présentent, au 30 juin 2024, un solde cumulé (net de provisions) de 52,689 millions de dinars se détaillant comme suit :

Fonds gérés	Année de souscription	Montant	Encours au 30/06/2024
Fonds géré STB 1	1999	8 000	4 717
Fonds géré STB 2	2000	8 000	5 062
Fonds géré STB 3	2001	5 000	3 822
Fonds géré STB 4	2002	6 500	5 781
Fonds géré STB 5	2003	6 824	5 454
Fonds géré STB 6	2005	2 707	670
Fonds géré STB 7	2006	800	730
Fonds géré STB 8	2007	6 752	5 853
Fonds géré STB 9	2008	4 800	4 312
Fonds géré STB 10	2008	8 748	8 671
Fonds géré STB 11	2009	6 000	5 857
Fonds géré STB 12	2009	9 898	10 967
Fonds géré STB 14	2020	10 000	10 111
Fonds géré STB 15	2021	10 000	10 397
Fonds géré STB 16	2024	15 000	15 000
Fonds géré ID STB 1	2002	2 000	1 247
Fonds géré ID STB 2	2002	2 000	1 280
Fonds géré ID STB 3	2003	5 436	3 756
Fonds géré ID STB 4	2005	360	377
Fonds géré ID STB 5	2006	1 133	1 310
Fonds géré ID STB 6	2007	4 000	3 450
<b>Montant Brut</b>		<b>123 958</b>	<b>108 825</b>
<b>Moins : Provisions</b>			<b>-56 136</b>
<b>Montant Net en millions</b>			<b>52 689</b>

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds à capital-risque constitués au cours de la période 1999-2009, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré, payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions, avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion des fonds à capital-risque confiés en 2020 et 2021, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;

- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

Au 30/06/2024, la STB Bank a comptabilisé une charge globale de 589 mille dinars au titre de ces différentes commissions de gestion.

- 20) Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 30/06/2024, un montant de 44 371 millions de dinars, répartis comme suit:

Relation	Débit en compte	Autres engagements	Total engagements
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	0	4 286	4 286
STB SICAR	16	0	16
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	0	32 321	32 321
STB INVEST	1	0	1
STE TOURISTIQUE ED-DKHILA EXTENSION	0	2 765	2 765
STB MOYENS GENERAUX	191	0	191
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	0	250	250
S.T.B SECURITE GARDIENNAGE	176	0	176
STE SICAV L'EPARGNANT	0	0	0
<b>TOTAL GROUPE STB</b>	<b>384</b>	<b>39 622</b>	<b>40 006</b>
MOHAMED TAHAR BEL LASSOUED	1	0	1
STAR	0	4 243	4 243
<b>TOTAL ADMINISTRATEUR</b>	<b>1</b>	<b>4 243</b>	<b>4 244</b>
DIRECTEUR GENERAL	0	0	0
SECRETAIRE GENERAL	0	121	121
<b>TOTAL DIRIGEANTS</b>	<b>0</b>	<b>121</b>	<b>121</b>
<b>TOTAL</b>	<b>385</b>	<b>43 986</b>	<b>44 371</b>

- 21) Antérieurement au premier semestre 2024, la STB a accordé à sa filiale "ED-DKHILA" un crédit de consolidation, d'assainissement et de restructuration pour un montant de 2 765 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2024	Intérêts au 30/06/2024
Crédit de consolidation	2 765	7 ans (avec 2 ans de franchise)	TMM+2,5%	2 765	100
<b>Total en mille dinars</b>	<b>2 765</b>			<b>2 765</b>	<b>100</b>

- 22) Antérieurement au premier semestre 2024, la STB a accordé à sa filiale "STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT STRC" un crédit à moyen terme d'investissement pour un montant de 10 000 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2024	Intérêts au 30/06/2024
Crédit d'investissement	10 000	7 ans	TMM+1,5%	4 286	281
<b>Total en mille dinars</b>	<b>10 000</b>			<b>4 286</b>	<b>281</b>

23) Antérieurement au premier semestre 2024, la STB a accordé à sa filiale "IMMOBILIERE DE L'AVENUE" un crédit de préfinancement immobilier pour un montant de 28 000 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2024	Intérêts au 30/06/2024
Préfinancement immobilier	28 000	4 ans	TMM+2%	24 405	160
<b>Total en mille dinars</b>	<b>28 000</b>			<b>24 405</b>	<b>160</b>

24) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la STB Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 30 juin 2024, comme suit :

Partie liée	Soldes des comptes		AgiOS/intérêts relatifs	
	Débiteurs	Créditeurs	Encaissés	Servis
L'Immobilier de l'Avenue		567 187	143	1 637
STRC		7 756 034		13 891
Sté Touristique ED-DKHILA		753		1 026
La Générale de Vente - GEVE		273 215	71	
SICAV L'Épargnant	-269	6 962 633	19	39 644
SICAV L'Épargne Obligataire		2 869 969	3	31 567
SICAV L'Investisseur		54 650	0	138
SICAV L'Avenir		31 196		83
STB Manager		3 354		63
STB Finance		12 525 156	54	23 286
STB Invest	-1 390	2 717 872	5	1 314
ACTIVHÔTELS		289 542	71	
STB SICAR		6 078 036	3	211 228
STB MG	-191 005		3 450	
STB SG	-175 888		1 844	
Sté Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunis	-7 610	141 189	91	210
Sté Tunisienne de Contrôle VERITAS		4 047 628	36	674
Pôle de Compétitivité de Monastir - EL FEJJA		27 097		1 499
Sté Civile Immobilière « La Maison du Banquier »		1 701	71	
SONIBANK		517 301		
Tunisian Foreign Bank - TFB		153 534	71	927
<b>Total en dinars</b>	<b>-376 161</b>	<b>45 018 049</b>	<b>5 934</b>	<b>327 186</b>

### 9.3 - Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

#### a. Éléments de rémunération et avantages du Directeur Général

Le Directeur Général de la Banque a été nommé par décisions du Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 24 juin 2024.

La rémunération et les avantages du Directeur Général de la Banque ont été fixés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 30 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n° 2015-968 du 06 août 2015, fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Ils se composent des éléments suivants :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel net égal à 16 000 DT ;
- Des avantages en nature consistant en un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques avec un plafond de 250 dinars par mois ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le Conseil d'Administration ainsi que des indicateurs financiers.

#### b. Éléments de rémunération et avantages du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général de la Banque a été nommé par décisions du Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 10 juin 2020, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération du 29 mai 2020 et 02 juin 2020.

La rémunération et les avantages du Secrétaire Général, tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque dans sa réunion du 14 octobre 2016, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016 et 16 septembre 2020. Ils se composent des éléments suivants :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4 767 DT, soit un salaire net de 2 670 DT. Dans ce cadre, il est à signaler que le secrétaire général garde les avantages relatifs aux primes de bilan, d'intéressement, de rendement et de gratification ;
- Une indemnité de fonction de 2 000 DT par mois ;
- Une indemnité de logement de 500 DT par mois ;
- Des avantages en nature consistant en un quota de 400 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

**c. Jetons de présence et rémunérations assimilés accordés aux administrateurs**

Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 07 juin 2024, comme suit :

Jetons de présence de 4 000 DT, en net, par réunion du Conseil pour le président ;

Jetons de présence de 2 000 DT, en net, par réunion du Conseil pour chaque administrateur ;

Rémunération de 2 000 DT, en net, par réunion pour les présidents du Comité d'Audit et du Comité des Risques ;

Rémunération de 1 000 DT, en net, par réunion pour les administrateurs membres du Comité d'Audit et du Comité des Risques.

Notons que les présidents et les membres qui appartiennent à plus d'un comité émanant du Conseil d'Administration bénéficient d'une seule rémunération calculée sur la base de leur présence à un seul comité selon leur choix.

Le montant brut cumulé des jetons de présence et autres rémunérations revenant aux administrateurs de la Banque, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024, s'élève à 352 500 DT et se décompose comme suit :

Désignation	Montant
Jetons de présence revenant aux administrateurs	325 000
Rémunérations des membres des comités issus du Conseil	27 500
<b>Total en DT</b>	<b>352 500</b>

**d. Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants selon les états financiers arrêtés au 30 juin 2024**

Au vu de ce qui précède, les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2024, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général		Secrétaire Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2024	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2024
Avantages à court terme	426 686	268 113	130 018	46 425
Avantages postérieurs à l'emploi	60 517	94 102	4 762	45 012
Indemnité de départ à la retraite (12 mois)	18 903	103 034	14 140	122 655
<b>Total en DT</b>	<b>506 106</b>	<b>465 250</b>	<b>148 920</b>	<b>214 092</b>

## SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (STB BANK)

### RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2024

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Banque (STB BANK),*

#### **Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 04 juillet 2023 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB Bank), arrêtés au 30 juin 2024 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 1 215 668 KDT, y compris le bénéfice net de la période (avant modifications comptables) s'élevant à 14 443 KDT.

Nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la STB Bank, comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### **Fondements de notre conclusion avec réserves**

- 1) La comptabilité multidevises tenue par la STB Bank n'est pas conforme aux prescriptions des normes comptables NC 22, *Contrôle interne et organisation comptable dans les établissements bancaires*, et NC 23, *Opérations en devises dans les établissements bancaires*. Les traitements effectués au fil des périodes comptables ont notamment abouti à la présentation parmi les passifs du bilan arrêté au 30 juin 2024 (rubrique PA5 : Autres passifs) d'un compte « Écarts de conversion », avec un solde créditeur de 30 443 KDT, et d'un compte « Contre-valeur position de change », avec un solde créditeur de 2 215 KDT, qui devraient être apurés en impactant le résultat net de la période et les capitaux propres au 30 juin 2024 (à l'exception



des « Comptes d'ajustement devises » qui sont débités ou crédités, selon le cas, du gain ou de la perte de change sur les éléments hors bilan).

Par ailleurs, le rapprochement des soldes comptables des comptes de dépôts en devises de la clientèle (avant leur conversion dans la monnaie de référence) avec les soldes extracomptables correspondants (issus de l'applicatif métier), arrêtés au 30 juin 2024, fait apparaître des écarts significatifs pour l'équivalent de 50 578 KDT. Signalons que certains comptes de dépôts en devises de la clientèle sont convertis dans la monnaie de référence (par application des cours de change en vigueur à la date de clôture) sur la base des soldes extracomptables en devises alors que les autres comptes de la même catégorie le sont sur la base des soldes comptables en devises, et ce, en impactant le compte « Écarts de conversion » au bilan pour un montant de 48 187 KDT.

Le passage de la STB Bank à une comptabilité multidevises conforme, dans tous ses aspects, aux normes comptables en vigueur (projet en cours de réalisation à la date de notre intervention) ainsi que l'apurement des comptes de bilan y afférents, risquent d'impacter significativement sa situation financière au 30 juin 2024 ainsi que sa performance financière pour la période close à cette date. Face à ce risque, une provision de 12 105 KDT a été constituée par la STB Bank ; toutefois, les informations qui nous ont été fournies par la Direction ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité de cette provision.

- 2) Les états de rapprochement des comptes ouverts auprès de la BCT (TND et devises) et des comptes des correspondants (NOSTRO), arrêtés au 30 juin 2024, font apparaître d'anciens suspens remontant aux exercices antérieurs à 2024 et totalisant les montants suivants :

Description	Débit	Crédit
<b><i>BCT (TND et devises)</i></b>	<b>196 259</b>	<b>(152 021)</b>
Mouvements comptabilisés par la Banque et non pris en compte par la BCT	151 258	(97 196)
Mouvements comptabilisés par la BCT et non pris en compte par la Banque	45 001	(54 825)
<b><i>Correspondants (NOSTRO)</i></b>	<b>642 325</b>	<b>(688 857)</b>
Mouvements comptabilisés par la Banque et non pris en compte par les Correspondants	469 306	(398 434)
Mouvements comptabilisés par les Correspondants et non pris en compte par la Banque	173 019	(290 423)
<b>Total en KDT</b>	<b>838 584</b>	<b>(840 878)</b>

La régularisation et l'apurement de ces suspens, accumulés au fil des ans, pourraient impacter de façon significative la situation financière de la STB Bank au 30 juin 2024. Une provision de 28 716 KDT a été constituée afin de couvrir le risque d'ajustement à la baisse des capitaux propres ; cependant, les informations qui nous ont été fournies par la Direction ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité de cette provision.

- 3) Les rubriques « AC7 : Autres actifs » et « PA5 : Autres passifs », figurant respectivement parmi les actifs et les passifs du bilan arrêté au 30 juin 2024, renferment plusieurs anciens comptes ouverts notamment pour la comptabilisation des opérations liées à la télé-compensation. Les soldes figés de

ces anciens comptes de bilan totalisent 93 486 KDT pour les autres actifs et 113 521 KDT pour les autres passifs, au 30 juin 2024.

En dehors desdits comptes figés, les rubriques « AC7 : Autres actifs » et « PA5 : Autres passifs » se composent particulièrement d'une multitude de comptes d'attente, de régularisation, d'ordre et inter-sièges (se référer aux Notes 5.7 et 5.12 des états financiers), utilisés dans le cadre des traitements comptables des opérations liées à la télé-compensation, à la monétique, à la salle de marché, aux transferts émis et reçus, etc. Ces comptes présentent des soldes significatifs qui ne sont pas analysés et justifiés par la STB Bank au 30 juin 2024 (comparaison avec les existants réels, les dénouements postérieurs, etc.). De ce fait, leur apurement pourrait impacter de manière significative la situation financière de la STB Bank.

En sachant que les soldes des comptes non justifiés et/ou figés présentés parmi les autres actifs trouvent, dans leur majorité, leurs contreparties au niveau des autres passifs, une provision de 47 863 KDT a été constituée par la STB Bank afin de couvrir le risque d'ajustement à la baisse de ses capitaux propres ; cependant, les informations qui nous ont été fournies par la Direction ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité de cette provision.

Par ailleurs, nos travaux d'audit nous ont permis de relever également l'existence, au niveau des rubriques « PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle » et « PA4 : Emprunts et ressources spéciales », figurant parmi les passifs du bilan arrêté au 30 juin 2024, d'anciens comptes non mouvementés depuis plusieurs exercices et dont les soldes totalisent respectivement 3 461 KDT et 33 407 KDT. Ces anciens passifs risquent de ne plus représenter des obligations actuelles pour la STB Bank et doivent être analysés et apurés conformément à la réglementation en vigueur.

### **Conclusion avec réserves**

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des questions décrites aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la STB Bank au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphes d'Observations**

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 4.1 des états financiers indique que la STB Bank a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de tous les impôts et taxes auxquels elle est soumise, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020. Les résultats de cette vérification fiscale ont été notifiés à la STB Bank le 29 mai 2024 et ont fait l'objet, de sa part, d'une opposition en date du 18 juin 2024, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux.  
Afin de bénéficier de l'amnistie fiscale prévue par l'article 58 de la loi n°2023-13 du 11 décembre 2023, portant loi de finances pour l'année 2024 (abandon des pénalités ...), la STB Bank a signé avec l'administration fiscale un procès-verbal de conciliation prévoyant un montant à payer de 23 421 KDT, dont un crédit d'impôt sur les sociétés de 3 938 KDT. La comptabilisation de ce redressement fiscal a impacté négativement les capitaux propres (résultat net de la période inclus) de la STB Bank pour un montant de (19 483) KDT.
- 2) La rubrique « AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers », figurant parmi les actifs du bilan arrêté au 30 juin 2024 renferme une créance sur la Banque Franco-Tunisienne (BFT), déclarée en cessation de paiement, pour un montant de 71 870 KDT (dont des intérêts courus pour un montant de 1 870 KDT totalement provisionné). La créance en principal de 70 000 KDT

est couverte par une garantie de l'État en vertu de la convention signée par le Ministre des Finances, le Directeur Général de la STB et le Directeur Général de la BFT le 13 octobre 2011. Selon une correspondance officielle émanant du Ministère des Finances et datée du 10 mars 2022, cette garantie est prolongée jusqu'à la clôture de la liquidation de la BFT. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non-recouvrement du principal de ladite créance.

3) La rubrique « AC3 : Créances sur la clientèle », figurant parmi les actifs du bilan arrêté au 30 juin 2024 inclut :

- a) Les créances sur les entités publiques dont le total des engagements a passé de 1 886 824 KDT (dont Office des Céréales : 565 330 KDT) au 31 décembre 2023 à 1 941 872 KDT (dont Office des Céréales : 547 191 KDT) au 30 juin 2024, soit une variation à la hausse de 55 048 KDT. Les engagements des entités publiques, représentant environ 14% du total des engagements de la clientèle au 30 juin 2024, sont couverts à hauteur de 1 691 007 KDT par les garanties de l'État, 125 509 KDT par les autres garanties et 20 864 KDT par les provisions constituées ainsi que les agios et intérêts réservés par la Banque, soit une couverture totale de 1 837 380 KDT au 30 juin 2024. Cependant, les garanties de l'État obtenues en couverture du risque de contrepartie encouru par la STB Bank au titre des engagements de l'Office National de l'Huile (ONH) et du Groupe Chimique Tunisien (GCT) accuse une insuffisance globale de 84 793 KDT au 30 juin 2024. C'est aussi le cas d'autres entités publiques mais pour des montants moins importants. De ce fait, les garanties de l'État obtenues en couverture du risque de contrepartie encouru par la STB Bank au titre des engagements des entités publiques, devraient être confirmées et renforcées au moyen de décisions appropriées émanant du Ministère des Finances, au plus tard lors de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2024, notamment pour les entités publiques présentant des engagements non réguliers (prolongation des durées de validité des anciennes décisions de garantie, émission de nouvelles décisions de garantie couvrant les accords de principe donnés à la STB Bank en cours d'exercice ainsi que les enveloppes supplémentaires à octroyer afin d'assurer une couverture adéquate des engagements) ;
- b) Les engagements de certaines relations sont considérés par la STB Bank comme étant des actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) malgré l'importance et l'ancienneté des impayés (en principal, agios et intérêts) leur conférant normalement des classes de risque supérieures (2, 3 ou 4) nécessitant la constitution de provisions individuelles et la réservation des agios et intérêts. Ces engagements totalisent 234 077 KDT au 30 juin 2024, y compris des impayés pour un montant de 94 765 KDT et des comptes débiteurs pour un montant de 13 760 KDT ; ils sont couverts par des garanties admises à hauteur de 151 736 KDT.

En outre, les engagements d'autres relations opérant dans divers secteurs d'activité économique sont considérés par la STB Bank comme étant des actifs incertains (classe 2) ou des actifs préoccupants (classe 3), et ce, malgré la persistance de leurs situations économiques et financières difficiles ainsi que l'importance et l'ancienneté des impayés (en principal, agios et intérêts) leur conférant normalement la classe 4, réservée aux actifs compromis.

Ces engagements totalisent 332 828 KDT au 30 juin 2024, y compris des impayés pour un montant de 97 442 KDT et des comptes débiteurs pour un montant de 11 782 KDT ; ils sont couverts par des garanties admises à hauteur de 205 774 KDT.

Le classement définitif de l'ensemble de ces engagements sera décidé lors de la clôture des comptes annuels en tenant compte des événements pertinents de la période postérieure au 30 juin 2024 (amélioration des mouvements confiés notamment pour les relations ayant des activités saisonnières, recouvrement des impayés, restructuration des engagements, élévation des garanties, etc.).

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 06 septembre 2024

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE  
MANAGEMENT - GEM**  
*Abderrazak GABSI, associé*



**P/ Le Groupement :  
eXacom Audit & MAC**  
*Abderrazak SOUEI, expert-comptable*



Activer Wi  
Accédez aux p